

ECHOS



NUMERO 07 - 2015

des communes

JOURNÉE NATIONALE DES COMMUNES 2014



Les communes et leur faïtière **célébrent la décentralisation**

Pp 4-13

DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

L'ASSOCIATION NATIONALE
DES COMMUNES DU BENIN
(ANCB)

en campagne pour le transfert de

15%

DU BUDGET GÉNÉRAL DE
L'ÉTAT AUX COMMUNES

**L'ANCB lance
la campagne
15% du budget
de l'Etat aux
communes**

Pp 14-15

VALIDATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ANCB

**La faïtière des communes se dote
d'une nouvelle boussole**

Pp 26-27

VOTE DE LA LOI SUR LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

P 25

L'emploi communal enfin sécurisé

Le plaidoyer de l'ANCB a porté ses fruits

Éditorial

Soulé ALAGBE / Président de l'ANCB

L'emploi communal **enfin sécurisé!**

Ouf! C'est là l'expression de notre grand soulagement. Le soulagement de l'ensemble des acteurs communaux qui ont aujourd'hui l'assurance de la sécurisation de l'emploi communal avec le vote le jeudi 2 avril 2015 par la 6^è législature de la loi portant statut général de la fonction publique dont la troisième partie est consacrée au statut des agents des collectivités territoriales.

Les nombreuses grèves observées ces dernières années au sein des agents des collectivités territoriales ont montré l'urgence d'une adoption rapide de ce projet de loi par le Parlement. En effet, ces mouvements de débrayage ont impacté négativement sur le fonctionnement des services publics locaux.

De plus, il était de l'intérêt général de la Nation de freiner la fuite des compétences au niveau des communes. Celle-ci est effectivement constatée depuis l'avènement de la décentralisation et est facilement explicable par l'insécurité de l'emploi vécue par les agents des collectivités territoriales. La qualité du service public local en est sérieusement affectée. L'ANCB l'a souvent constaté malheureusement dans ses relations avec ses membres.

Le Gouvernement du Président Boni YAYI a démontré tout son engagement, en mettant à la disposition du Parlement un projet de loi. La Représentation Nationale, à son tour, s'est mise à la tâche et aujourd'hui, nous nous réjouissons d'avoir atteint le bout du tunnel.

Nous espérons qu'avec cette assurance pour une carrière sécurisée des agents des collectivités territoriales, la troisième mandature de la décentralisation va être plus productive que les deux précédentes et que les services publics locaux vont s'en retrouver substantiellement améliorés, au grand bonheur des populations à la base.

L'ANCB voudrait, par ailleurs, saisir cette occasion pour inviter très respectueusement le Chef de l'Etat à bien vouloir procéder dans les meilleurs délais à la promulgation de ladite loi, conformément au vœu des acteurs concernés.

A bientôt!

SPÉCIAL JNC 2014

- JOURNÉE NATIONALE DES COMMUNES 2014**
Les communes et leur faïtière célèbrent la décentralisation
- UN PANNEL DE PRATICIENS POUR RÉFLÉCHIR SUR:**
Les communes et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement
- 3ÈME JOURNÉE NATIONALE DES COMMUNES**
C'était aussi une foir et une soirée récréative riche en couleurs



4-13



ANCB-ACTU



14-15

DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

L'ANCB lance la campagne 15% du budget de l'État aux communes



25

VOTE DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

L'emploi communal enfin sécurisé

(le plaidoyer de l'ANCB a porté ses fruits)



VALIDATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ANCB

La faïtière des communes se dote d'une nouvelle boussole

26-27

ECHOS

des communes

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Soulé ALAGBE Président de l'ANCB

REDACTEUR EN CHEF
Amos SOSSOU Secrétaire Administratif Permanent de l'ANCB

RESPONSABLE A LA COMMUNICATION
Stanislas HOUNKANLIN

COMITE DE REDACTION
Amos SOSSOU
Ségla LIHOUSSOU
Eusebio SANTOS

01 BP: 6828 Cotonou Bénin Tél/Fax: (229) 21 30 85 11
E-mail: secretariatancb@yahoo.fr Site web: www.ancb-benin.org
Siège: 3^{ème} étage/Immeuble Sbee Place Bulgare à Gbègarney

Stanislas HOUNKANLIN
Romain CODJO
Agathe ALLADAYE
Symponia DÉGBESSOU
Annette ABIASSI
Georgette DJENONTIN

CONCEPTION ET RÉALISATION
Romain CODJO
CONTACT 00 229 90 929 028
00 229 97 269 458
E-mail: noudeviwa@yahoo.fr





JOURNÉE NATIONALE DES
COMMUNES 2014

*Les communes
et leur faïtière*
**célèbrent la
décentralisation**



L'Association Nationale des Communes a gagné le pari de l'organisation de la troisième Journée Nationale des Communes. C'était dans la cité des Kobourou, les 11 et 12 Décembre 2014. L'édition de 2014, placée sous le thème «les communes et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement», a connu la participation de deux ministres du Gouvernement, notamment les ministres Isidore GNONLONFOUN en charge de la décentralisation et, Fulbert Géro AMOUSSOUGA en charge des OMD. Ce fut, non seulement, un moment de grandes réflexions sur la décentralisation et le développement local, mais aussi une importante occasion d'échanges et de festivité pour les acteurs de la vie communale.



Journée Nationale des Communes 2014 la cérémonie officielle d'ouverture

Le lancement officiel de la JNC a été présidé le jeudi 11 décembre 2014 par le Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire (MDGLAAT), M. Isidore GNONLONFOUN, au cours d'une cérémonie qui a réuni dans la salle d'alphabétisation de Parakou, diverses personnalités dont des préfets, des maires, des adjoints au maire, des élus communaux et locaux, des fonctionnaires communaux et des partenaires techniques et financiers. Dans son allocution introductive, le Vice-Président du Comité préparatoire de la JNC 2014 a expliqué pourquoi l'on est seulement à trois éditions alors que la décentralisation est dans sa 11^e année. Pour le Maire de Klouékanmè,

M. Christophe MEGBEDJI, la crise de 2008 en a été pour quelque chose. L'ANCB a été secouée pendant environ deux ans par des contradictions internes issues du congrès électif tenu cette année-là. Le Secrétaire Général de l'ANCB, le Maire de Sèmè-Kpodji, M. Mathias GBEDAN, assurant l'intérim du Président de l'ANCB empêché, a dans un premier temps, salué la date de la tenue du triple événement à savoir la 3^e JNC, les 10 ans de la décentralisation et les 10 ans de la création de l'ANCB qui coïncide fort bien avec la date anniversaire de la constitution béninoise du 11 Décembre 1990. M. GBEDAN fera observer en outre que la 3^e édition de la JNC permettra de capitaliser les expériences des Maires actuels après 11 années

de décentralisation. Il a pour finir, plaidé auprès du Gouvernement pour que des ressources financières plus importantes soient mises à la disposition des communes pour leur permettre de mettre en œuvre les projets de développement. A la suite du Maire GBEDAN, le Préfet des départements du Borgou et de l'Alibori, Madame Salamatou PONOU, après avoir dit combien le département du Borgou et la ville de Parakou sont honorés d'accueillir la 3^e édition de la Journée Nationale des Communes du Bénin, a émis le vœu d'un renforcement de la déconcentration pour une tutelle plus efficace et mieux apaisée. Pour sa part, Mme Sévérine Donné DESCARTES, Chef de file des PTF, a au nom de ses collègues, insisté sur le renforcement de la démocratie

et la création des services sociaux à la base. Elle a, enfin, réaffirmé l'engagement et la disponibilité des partenaires techniques et financiers (PTF) à accompagner le processus de décentralisation au Bénin.

Procédant au lancement officiel de la troisième édition de la Journée Nationale des Communes, le Ministre en charge de la décentralisation a indiqué que même s'il reste des efforts à faire, le Gouvernement s'investit beaucoup dans l'accompagnement des communes à travers des ressources substantielles transférées depuis 2008 aux communes par le biais du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC).

Plusieurs activités ont agrémenté cette Journée. Une foire lancée le même jour par le Ministre Isidore GNONLONFOUN vise à mettre en relief les potentialités économiques des communes.

A côté de l'aspect festif de l'événement, les participants ont, dans un cadre plus intellectuel, focalisé leurs attentions sur plusieurs thèmes à savoir : " les communes et l'atteinte des OMD", " les dix ans de l'ANCB", etc.

S'agissant du côté festif proprement dit, une soirée de gala dénommée 'la Nuit des communes' a été organisée le vendredi 12 décembre 2014.

Une soirée au cours de laquelle des communes ont été primées pour leurs efforts dans la promotion de la nutrition communautaire.

A l'occasion, il a été procédé à la signature d'une convention de collaboration entre l'Association Nationale des Communes du Bénin et les Associations Régionales et Départementales de communes.

La foire pour valoriser les potentialités économiques locales

La 3ème édition de la Journée Nationale des Communes, c'est aussi la foire communale où l'occasion a été offerte aux artisans locaux d'exposer leurs oeuvres et produits. Après la cérémonie officielle d'ouverture, le ministre GNONLONFOUN, accompagné des maires et des PTF, a procédé au lancement de la foire commerciale. un espace de promotion de l'économie locale.

Dans ce marché circonstanciel, bien des communes ont enrichi les stands de leurs potentialités économiques

respectives. De Adjarra avec les tam-tams et le bô-kpêté à N'Dali avec les boubou tissés, en passant par Boucombé avec les objets artisanaux traditionnels et Sèmè-Podji avec le sel artisanal, la canne à sucre et le Sodabi, l'alcool local.

En un mot, des pagnes tissés aux objets d'art en passant par les produits agricoles ou les produits de transformation, tout y était au grand bonheur des populations et des participants qui n'avaient que l'embaras de choix face à la qualité des produits exposés.



La nuit des communes ...et la fête fut belle

L'épilogue de la 3ème édition de la Journée Nationale des Communes du Bénin aura été incontestablement, la nuit des communes, la grande fête pour célébrer la décentralisation et le développement local.

La cérémonie de clôture des manifestations marquant la 3ème édition

de la JNC qui s'est délocalisée dans les jardins de l'Hôtel Soleil d'Afrique de Parakou, s'est déroulée en trois étapes.

C'est le Secrétaire Administratif Permanent de l'ANCB, M. Arnos SOSSOU qui a ouvert la soirée par un message de bienvenue aux convives et annoncé les couleurs de la soirée.

Le modérateur principal, M. Paul DEHOUMON a fait la lecture des recommandations issues des travaux de l'atelier. (voir les recommandations, page ci-contre)

Rare occasion de communion, de détente et de remerciements, la nuit des communes édition 2014, a été également le cadre choisi par la fédération des communes pour la signature symbolique des conventions entre l'ANCB et les AR/AD.

A l'occasion, le maire de Ségbana représentant l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA) et, le maire de N'Dali représentant l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOB) ont apposé leur signature au bas du document.



Le partenariat entre ANCB et Plan Bénin, dans le cadre du Projet Nutrition Communautaire a aussi trouvé un créneau dans l'agenda de cette soirée festive. Ce projet a ainsi saisi la tribune de cette célébration pour proclamer les résultats des concours de meilleures communes promotrices de la nutrition communautaire et faire la remise de prix aux lauréats.

De même, les auteurs des meilleures productions de presse sur la nutrition communautaire ont reçu leurs prix. Les exposants de la foire n'ont pas été du reste dans le lot. Chacun d'eux a eu droit à une attestation de participation.

La troisième édition de la Journée Nationale des Communes a fermé ses rideaux en beauté, un dîner de gala offert aux participants dans une ambiance de bonne musique et de

RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de ses activités, l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) a tenu la 3^{ème} édition de la Journée Nationale des Communes du Bénin les 11 et 12 décembre 2014 à Parakou. Placée sous le thème « Les communes et l'atteinte des OMD », la 3^{ème} édition a permis aux communes de faire le bilan des actions menées depuis la création de l'ANCB avec un intérêt élevé pour l'atteinte des OMD.

Au terme des travaux et dans la perspective de mieux se positionner après les élections futures, les recommandations ci-après ont été retenues.

I. PAR RAPPORT À L'AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION ET DE LA VIE DES COMMUNES

Il s'agira de :

- Poursuivre et renforcer la formation des élus locaux et des cadres de l'administration communale ;
- Renforcer les capacités du SAP en ressources humaines et financières ;
- Faire de la promotion de l'économie locale une préoccupation majeure avec des indicateurs d'appréciation ;
- Renforcer la déconcentration pour une meilleure gestion des communes ;
- Organiser une relecture des textes de la décentralisation pour leur révision par l'Assemblée Nationale ;
- Elaborer des schémas directeurs d'aménagement du territoire communal et inscrire les PDC dans l'agenda des ODD ;
- Faire de la question de reddition de compte une obligation incontournable ;
- Analyser le projet PSDCC et comprendre les éléments qui bloquent son exécution ;
- Rédiger chaque année un mémorandum des communes pour le présenter au chef de l'Etat lors des cérémonies de présentation de vœux ;
- Repenser avec le ministère de tutelle la question de dotation des crédits pour qu'ils répondent aux objectifs pour lesquels ils ont été octroyés ;
- Améliorer les contacts et donc la communication entre l'association et les communes membres ;
- Echanger avec les communes sur les grands défis de l'association et les difficultés de financement de l'ANCB ;
- Collaborer davantage avec les Associations Régionales ;
- Privilégier les services aux communes pour renforcer leur adhésion à l'ANCB ;
- Continuer à retenir les cotisations des communes à la

source ;

- Elaborer un code de conduite pour limiter la politisation de l'Association ;
- Améliorer le management de l'Association par une formation à cet effet ;
- Lorsqu'on sait les conditions de création de l'ANCB, il importe de faire une relecture des textes statutaires de l'Association pour une meilleure réorganisation ou structuration en impliquant d'autres acteurs ;
- Mettre en place une véritable diplomatie communale axée sur une démarche offensive envers les PTF et envers l'Etat ;
- Encourager et soutenir l'intercommunalité ;
- Améliorer le cadre de la coopération décentralisée en repositionnant l'ANCB comme acteur privilégié ;
- Capitaliser les bonnes pratiques de la gestion communale ;
- Œuvrer à la représentation de l'ANCB dans les instances de projets et programmes des PTF ;
- Organiser des plaidoyers pour la mise en œuvre effective de la CONADEC ;
- Respecter le manuel de procédure de l'ANCB ;
- Améliorer la gestion des ressources des tickets des gares routières ;
- Faire la relecture du plan stratégique d'action de l'ANCB en y intégrant les recommandations de la 3^{ème} journée des communes.

2. PAR RAPPORT À L'ATTEINTE DES OMD

Il s'agira de :

- Mettre en place un mécanisme pour capitaliser les riches expériences des trois communes pilotes par rapport aux OMD ;
- Tirer les enseignements nécessaires de l'échec de l'atteinte des OMD pour mieux préparer les communes à bien entrer dans les ODD ;
- Etablir un contrat d'objectif entre la Mairie et les paysans pour réduire la faim ;
- Etendre les initiatives à toutes les communes ;
- Engager des plaidoyers en faveur d'un engagement soutenu au sommet de l'Etat ;
- Arrimer les actions inscrites aux projets/programmes élaborés dans le cadre de l'initiative d'accélération des OMD/ODD avec les PDC des communes.

Fait à Parakou, le 12 Décembre 2014



3È EDITION DE LA JOURNEE NATIONALE DES COMMUNES (JNC)

Les communes et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement

*ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DU PRÉSIDENT DE L'ANCB A
L'OUVERTURE OFFICIELLE*

Excellence monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement ;

- Monsieur le Ministre en charge de la Décentralisation ;
- Monsieur le Ministre en charge des OMD/ODD ;
- Excellence messieurs les Ambassadeurs ;
- Mesdames et messieurs les Partenaires techniques et financiers ;
- Madame et messieurs les Préfets ;
- Mesdames et messieurs les représentants des ministères et Institutions de la République ;
- Messieurs les Présidents et représentants des associations sœurs du Niger et du Togo ;
- Chers collègues maires et élus locaux ;
- Mesdames et messieurs les représentants des Organisations de la Société Civile ;
- Distingués invités ;

Je tiens, au nom de l'ensemble des communes béninoises et de leur association faïtière, à vous dire mon immense joie de vous voir si nombreux répondre à l'appel de l'ANCB.

Ce jour jeudi 11 décembre 2014, comme vous le devinez, coïncide avec la date anniversaire de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 ; celle-là même qui, en instaurant les collectivités territoriales actuelles, jette les bases juridiques de la démocratie à la base et fixe les conditions du développement local dans notre pays.

Excellence, monsieur le Président de la République, L'ANCB se félicite de votre présence remarquable et celle de votre gouvernement à cette fête des communes, triple anniversaire de la Constitution, de la décentralisation et de l'ANCB. Cette présence traduit, s'il en était encore besoin, votre détermination à faire de la décentralisation le socle du développement de notre pays le Bénin à partir des collectivités locales.

La Journée Nationale des Communes est un rendez-vous de partage d'expériences et de connaissances sur la décentralisation et la gouvernance locale par les collectivités territoriales. A l'occasion, les communes et l'Etat de même que les partenaires techniques et financiers sont invités, dans un dialogue franc et constructif, à débattre tracer de nouvelles pistes de renforcement des communes.

La première édition s'est penchée sur la question cruciale et toujours d'actualité du transfert des compétences et de ressources. Celle de 2006 a été consacrée à la promotion de l'économie locale. A l'instar des précédentes, l'édition 2014 de la journée nationale des communes qui intervient à quelques semaines des élections locales pour la troisième mandature devrait nous permettre de capitaliser les expériences des maires actuels avant les élections communales, municipales et locales prochaines.

Pendant plus de dix ans, les acteurs communaux et municipaux ont fait l'expérience de la gestion des affaires publiques locales au Bénin. Même si beaucoup de difficultés ont été enregistrées, on a noté des avancées significatives en ce qui concerne l'appropriation des objectifs et textes de la décentralisation par les acteurs à la base et la transformation en actions concrètes sur la vie des populations. Excellence, monsieur le Président de la République, Malgré les résultats obtenus en 10 ans, empreints d'espoir, d'énormes défis restent à relever pour promouvoir le développement local au Bénin. Des défis qui se situent principalement à trois niveaux. En ce qui concerne l'Etat central, il doit œuvrer pour la réforme des textes législatifs et réglementaires qui doivent intégrer les réalités actuelles. Il doit aussi s'investir dans la formation et le renforcement des capacités des élus communaux et des cadres de l'administration communale. Enfin, l'Etat doit



mettre à la disposition des communes les ressources nécessaires à l'exercice des compétences à elles dévolues par les lois sur la décentralisation. A l'occasion de la quatrième Assemblée générale du Conseil des Collectivités Territoriales de l'espace UEMOA, en recevant les délégations d'élus des huit pays de l'organisation sous régionale des collectivités territoriales, vous nous aviez à juste titre rassuré que les Etats devraient faire des efforts pour transférer au minimum 20% de leurs ressources aux communes s'ils veulent espérer atteindre les OMD. Au Bénin, malgré l'accroissement du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) que nous saluons, le taux de transfert stagne toujours à moins de 4%, loin des 15% conseillés par l'UEMOA dont vous assumez les reines. Pour notre part, nous élus locaux, communaux et municipaux, nous devons nous approprier réellement les textes sur la décentralisation et les traduire dans notre gestion quotidienne. Notre leitmotiv devra être désormais une meilleure implication des populations dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement et la culture de la reddition de comptes sur notre gestion. Enfin, la promotion des potentiels économiques locaux devra être notre priorité car c'est à cette seule condition que nous disposerons de ressources significatives et durables pour le financement du développement durable. L'Association faïtière des communes béninoises compte à l'occasion des présentes assises, contribuer à préparer les acteurs locaux et le public en général aux prochaines échéances électorales, placées sous le signe de la maturité, qui vont se tenir à moins de 500 jours de l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette édition de bilan se veut également celle des perspectives pour notre organisation mais surtout pour les communes en termes de meilleur positionnement sur

l'après OMD. C'est le lieu pour moi de remercier tous les acteurs qui ont contribué à l'effectivité de cette célébration en commençant par le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers et les élus eux-mêmes. Je voudrais aussi dire merci au Comité d'organisation pour son dynamisme et à tous nos collaborateurs qui n'ont ménagé leur repos et sommeil pour que cette assise soit.

Honorables invités ;

Les manifestations prévues pour durer deux jours seront faites de communications suivies de débats, de conférence et ateliers sur plusieurs thématiques liées, entre autres, à la mobilisation des communes pour accompagner les efforts du Gouvernement dans l'atteinte des OMD dans les secteurs où les indicateurs sont déjà favorables, ainsi que d'une foire des communes.

Je vous invite, si ce n'est déjà fait, à la Nuit des communes qui aura lieu demain à l'Hôtel Soleil d'Afrique. A l'occasion, nous allons procéder à la signature de la convention de partenariat entre l'ANCB et les associations régionales et départementales de communes en vue de formaliser et d'enrichir nos relations. Nous décernerons par ailleurs des prix aux communes qui ont pris part au concours sur la nutrition communautaire organisé récemment par l'ANCB avec l'appui de PLAN-BENIN. Tout en vous réitérant mes sentiments de gratitude pour votre présence effective à Parakou, je voudrais souhaiter pleins succès à nos travaux et un bon séjour à toutes les délégations hôtes dans cette belle et paisible ville du septentrion !

Vive les communes !

Je vous remercie.

Album photos de



es manifestations



DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DES TERRITOIRES

L'ANCB lance la campagne 15% du budget de l'Etat aux communes

Dans le cadre de ses actions de lobbying et de plaidoyer en faveur d'un mieux-être communes, l'Association Nationale des Communes du Bénin, au-delà des actions qu'elle mène chaque année en direction du Ministère en charge des finances et, de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale, pour une meilleure prise en compte des communes dans le budget général de l'Etat, a initié avec l'appui de la coopération suisse, le projet "15% du budget de l'Etat aux communes".

La cérémonie officielle de lancement dudit projet, présidée par le Premier Vice-Président, Monsieur OCENI Moukaram, maire de Porto-Novo, a eu lieu le 18 décembre 2014 à l'hôtel Novotel Orisha de Cotonou en présence d'élus communaux et d'un parterre de personnes ressources venues d'horizons divers.

ALLOCUTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT DE L'ANCB A LA CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL

Novotel, le 18 décembre 2014

- Monsieur le Représentant du Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire;

- Madame la Directrice de la Coopération suisse au Bénin, Chef de file des PTF Décentralisation;

- Mesdames et messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers;

- Chers collègues membres du Bureau Exécutif National de l'Association Nationale des Communes du Bénin;

- Chers amis de la presse;

- Honorables invités,

- Mesdames et messieurs;

Depuis une dizaine d'années, les élus communaux et locaux consentent beaucoup d'efforts pour la réduction de la pauvreté au sein des populations à la base. Dans la plupart des communes, beaucoup d'infrastructures sociocommunautaires ont été construites. Aussi, des initiatives concrètes ont-elles été prises pour le développement de l'économie locale et par ricochet, pour contribuer à accroître le revenu des populations.

Les élus que nous sommes pourrions mieux s'ils avaient à leur disposition des ressources plus importantes.

En effet, c'est une très bonne chose qu'avec l'avènement de la décentralisation, la loi transfère aux communes des compétences autrefois gérées par l'Etat. Malheureusement, l'Etat à travers les ministères sectoriels, n'est pas encore prêt à mettre à la disposition des communes les ressources subséquentes pour la gestion desdites compétences. Du coup, les communes étant pour la plupart dans une grande précarité, se retrouvent dans une situation d'impuissance face à des défis énormes.

Mesdames et messieurs,

le Gouvernement a le mérite d'avoir créé en 2008 le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC); un fonds qui devrait constituer un ballon d'oxygène pour les communes. Mais les ressources transférées jusque-là à travers le FADeC représentent encore moins de 4% du Budget général de l'Etat; un pourcentage résiduel alors que l'Etat s'est désengagé, au profit des communes, de beaucoup de ses compétences importantes telles que les services sociaux de base par exemple.



Certains ministères sectoriels continuent de retenir dans leurs liens des ressources qui devraient servir à la mise en œuvre des compétences dévolues aux communes. Or, les ressources transférées, quoique résiduelles, ont été judicieusement utilisées par les communes et leur matérialité est perceptible sur le terrain. Pour preuve, les différents audits réalisés sur le FADeC n'ont révélé globalement que quelques irrégularités mineures liées aux procédures internes et à la tenue des documents administratifs.

Mesdames et messieurs,

Diverses études et publications ont relevé cette faiblesse de la part du budget de l'Etat affectée aux communes du Bénin et ont même appelé à des engagements plus importants en faveur du financement du développement local. L'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) qui encourage de plus en plus les efforts de ses Etats membres dans la mise en œuvre et la consolidation de la décentralisation fixe à 15% la part des dépenses publiques de l'Etat qui doivent aller aux communes. Une position qui concorde bien avec celle de l'ANCB qui a initié depuis 2010 une campagne dénommée '15% du Budget Général de l'Etat aux communes'.

Cette campagne a dû attendre plus de trois ans avant d'être lancée faute de moyens. C'est donc le lieu de remercier la Coopération suisse qui a accepté de nous accompagner dans ce plaidoyer dont les retombées seront très bénéfiques pour l'ensemble des communes du Bénin.

La présente campagne sera faite d'activités de communication pour partager avec le public la position de l'ANCB,

d'actions de lobbying auprès d'un certain nombre d'acteurs institutionnels et surtout d'échanges avec les ministères sectoriels.

Honorables invités,

Mesdames et messieurs,

Certains pays de la sous-région ouest-africaine qui partagent les mêmes réalités socioéconomiques avec le Bénin font quand-même des efforts encourageants au profit des collectivités locales. Les transferts aux communes représentent 25% au Ghana, 24% au Nigéria et 13% en Côte d'Ivoire. Ces pourcentages qui datent de plus de dix ans ont dû certainement augmenter.

Il est donc dans l'intérêt du Bénin de se conformer très rapidement à cette exigence pour continuer à mériter sa réputation d'exemple démocratique. Ce faisant, il met, par ailleurs, en place la fondation d'un développement socioéconomique durable dont les bases reposent sur les efforts des communes.

Je ne saurai terminer mon propos sans inviter nos amis journalistes à nous accompagner dans ce plaidoyer pour le transfert d'au moins 15% des ressources de l'Etat aux communes. C'est en réalité une cause commune car chacun de vous est citoyen d'une commune et si la commune dispose davantage de ressources, cela se ressentira sur la qualité des services offerts aux citoyens, dont vous faites partie.

Vive la Décentralisation!

Vive les communes!

Vive l'ANCB!



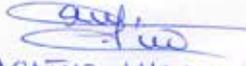
Pour 2015, je souhaite aux élus locaux, aux agents communaux ainsi qu'à toute la population des 77 communes du Bénin, une année de parfaite santé et de grande réussite, une année de renforcement de la décentralisation par des élections paisibles. Amos SOSSOU



Une porte se ferme, une nouvelle s'ouvre. En accueillant la nouvelle année 2015, je voudrais souhaiter à tous les acteurs communaux (élus, personnel administratif, autres) et à tous ceux qui me sont chers, mes vœux de robuste santé, de paix et de bonheur. Que la bonne main de l'Éternel garde notre pays en cette année électorale et que le Bénin traverse victorieusement ces moments d'effervescence électorale qui s'annoncent. Très bonne année à chacun et à tous. Ségla



A l'orée de la nouvelle année 2015, je formule à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé et de paix profonde, de prospérité et de réussite.


 AGATHE ALLAGAYE
 A | SAP



En ce début d'année 2015, je formule mes vœux les meilleurs à tous les collègues de l'ANICB ainsi qu'à tous les élus -

— Eusebio SANTOS —



Je formule à tous les acteurs de la décentralisation une excellente année 2015. Que les prochaines élections municipales, communales et locales accouchent d'élus motivés et résolument engagés au service du développement à la base.

Que 2014 emporte dans ses flots les clivages politiques et les tentatives de destitution et que 2015 impose la stabilité politique à tous les conseils communaux et municipaux. Bonne année !

Stanislas HOUNKANLIN



A l'orée de cette nouvelle année 2015, je formule à toutes les Communes Béninoises les agents communaux et à toute la population Béninoise mes meilleurs vœux de bonne & heureuse année 2015 remplie de santé, succès et de prospérité.

Symponia HIGBESOU.K.





Heureuse année 2015 à toute et à tous.
Je souhaite vivement une économie prospère
à toute les communes. car c'est le seul
gage d'un développement local durable!

Georgette DJENONTIN RADA
Maire de DEL ANCEB



Je vous souhaite, à tous, une bonne année
pleine de réussites. Associons nos compétences
pour faire germer de nombreux projets en 2015.

Lucie BARBIER



Vœux de santé, paix, joie et de
prosperité dans vos communes
Sandrine Dossou



Je vous présente mes meilleurs vœux de
santé, de Paix, de Prospérité et beaucoup
de réussites dans vos projets.
Rafiatou



LES AUDIENCES DU PRESIDENT DE L'ANCB

M. SOULE Alagbé échange avec des responsables du Cefal et de la MCL

Le Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), le Maire de Parakou, Soulé ALAGBE, a reçu en audience le mercredi 7 janvier 2015 au siège de l'Association à Cotonou, deux structures d'appui au renforcement du processus de la décentralisation en cours depuis 2002 au Bénin. Il s'agit du Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL) et, de la Maison des Collectivités Locales (MCL).

Avec la délégation du CeFAL

Plusieurs préoccupations ont meublé les discussions entre le Président de l'ANCB entouré pour la circonstance des cadres du Secrétariat Administratif Permanent et la délégation du CeFAL conduite par son Directeur, Monsieur Apollinaire NOUMAVO. Ce dernier a profité de cette prise de contact avec l'ANCB pour exprimer son entière disponibilité à collaborer avec l'Association faîtière des communes. En réponse à la préoccupation du Président de l'ANCB au sujet du fonctionnement du CeFAL en général et de l'expérience avec la première promotion des apprenants issus des administrations locales des communes, le D/CeFAL et sa suite ont rassuré qu'en dépit des difficultés surtout d'ordre financier, tout se passe bien. Ils ont ajouté que le CeFAL pourra rejoindre bientôt ses propres locaux à Tchaourou. Le processus de construction du siège égrène ses étapes. L'étude d'impact environnemental a été réalisé et les entreprises

en charge des travaux ont été recrutées.

L'autre préoccupation qui a retenu l'attention des deux structures est relative au plaidoyer pour le vote du statut des agents des collectivités territoriales. Le CeFAL a félicité l'ANCB pour les nombreuses actions déployées par la Faîtière des communes dans ce cadre, notamment en direction de l'Assemblée Nationale pour que la loi soit adoptée en urgence. Une synergie d'actions entre le CeFAL et l'ANCB est envisagée pour cette année 2015, car comme l'a si bien dit son Directeur, le CeFAL n'a pas sa raison d'être s'il doit continuer à former des agents communaux qui ne disposant d'aucun statut, peuvent quitter à tout moment leur poste au sein de l'administration communale dès qu'ils trouvent mieux ailleurs. Le Président de l'ANCB s'est félicité des efforts que fait quotidiennement la Direction du CeFAL pour le rayonnement du Centre. Ce Centre est une

grande fierté pour le Bénin car avant sa création, notre pays avait recours aux centres des pays de la sous-région pour la formation des élus et des cadres communaux, a-t-il laissé entendre.





Des questions d'intérêt avec la délégation de la MCL

La Maison des Collectivités Locales (MCL), une structure sous tutelle du Ministère en charge de la décentralisation, est venue identifier avec l'ANCB les différents axes sur lesquels les deux structures peuvent asseoir leur collaboration en 2015. En attendant une rencontre d'approfondissement entre les cadres techniques des deux structures, les discussions préliminaires ont porté sur deux principaux sujets. Le premier a trait au mouvement municipal international avec

notamment deux grands événements cette année, les 40 ans de Cités Unies France et le Sommet Africités prévu en Afrique du Sud. Sur ce premier point, les deux structures s'accordent sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour une participation massive et qualitative du Bénin et pour ce faire, il faudra mettre en place une stratégie de préparation, avec l'implication au-delà de l'ANCB et de la MCL, d'autres structures d'appui à la décentralisation.



Le deuxième sujet concerne les appuis à apporter aux communes pour l'amélioration de la gouvernance locale. L'ANCB a réalisé en 2013 une étude qui a permis d'établir un répertoire des besoins prioritaires des communes. Les résultats de cette étude peuvent servir à mettre au point des appuis conjoints destinés aux communes.

Dans la foulée des échanges, le concept de l'animation du territoire a retenu l'attention des participants à la rencontre. Quelques communes ont déjà expérimenté avec succès ce concept selon lequel des animateurs de développement du territoire (ADT) accompagnent les communautés dans la priorisation de leurs besoins de développement. Le Directeur de la MCL, Monsieur Symphorien Codjo MEDEGAN, a invité l'ANCB à faire le plaidoyer nécessaire pour l'opérationnalisation du Fonds du développement des territoires. Une requête favorablement accueillie par le Président Soulé ALAGBE pour qui le vrai développement local se trouve d'ailleurs au niveau infra-communal, c'est-à-dire à l'échelle des communautés.

Il faut préciser que le Président de l'ANCB a eu à formuler à chacune des délégations qu'il a reçues en audience, les meilleurs vœux de la structure qu'il préside.

TITRE DE L'ANNÉE 2015
Hôtel Kaba - Natitingou, le 18 Mars 2015



1ÈRE SESSION ORDINAIRE DU BEN/ANCB

Le budget et le PTA 2015 adoptés pour une association plus engagée

L'Hotel Kaba de Natitingou a servi de cadre, le mercredi 18 mars 2015, aux travaux de la première session du Bureau Exécutif National de l'Association Nationale des Communes du Bénin.

Sous la houlette du Président Soulé ALAGBE, les membres du Bureau assistés des cadres du Secrétariat Administratif Permanent, ont examiné plusieurs questions liées à la vie de la faïtière des communes et au développement des communes béninoises.

Entre autres dossiers examinés et adoptés, il y a le compte rendu de la session de juillet 2014 ; les recommandations issues de l'édition 2014 de la Journée Nationale des Communes du Bénin organisée en décembre dernier à Parakou; le rapport d'activités et le rapport financier de l'année 2014 ; le projet de budget et le plan de travail de 2015 ; la validation du rapport sur la relecture des textes statutaires de l'ANCB dans la perspective du prochain congrès de l'Association.

Nous vous proposons l'allocution du Président ALAGBE à l'ouverture de cette première session ordinaire de l'année 2015.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU BUREAU EXECUTIF NATIONAL DE L'ANCB AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Hotel Kaba - Natitingou, le 18 mars 2015.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE L'ANCB, LE MAIRE DE PARAKOU, SOULE ALAGBE

- Monsieur le Maire de la Commune de Natitingou ;
- Messieurs les membres du Bureau Exécutif National et chers collègues ;
- Mesdames et messieurs les cadres du Secrétariat Administratif Permanent ;
- Mesdames et Messieurs de la Presse ;
- Distingués invités ;

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence effective à notre première rencontre statutaire du Bureau Exécutif National au titre de l'année 2015.

En votre nom, je voudrais dire la compassion de l'ANCB aux conseils communaux et aux parents de nos collègues décédés au cours de l'année dernière ainsi qu'aux populations meurtries par les conflits entre peulhs et agriculteurs dans certaines de nos communes.

Comme chaque début d'année, à l'occasion de la première session du Bureau Exécutif National de notre Association, nous aurons à examiner plusieurs questions liées à la vie de notre structure et au développement des communes béninoises.

Mais avant toute chose, je tiens à formuler à tous les élus communaux, municipaux et locaux ainsi qu'à tout le peuple béninois mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2015. Puisse cette année être une année d'approfondissement de notre démocratie à la base et qu'elle soit source de satisfactions et de meilleures perspectives pour l'ensemble des élus locaux de notre pays, surtout en cette veille des élections locales, communales et municipales. Aussi, souhaiterais-je que la vie associative soit plus renforcée en chacun et qu'il y ait plus d'engagement à contribuer à l'efficacité de notre Association appelée davantage à relever les nombreux défis liés à la décentralisation au Bénin et au développement des Communes béninoises.

Chers collègues, je m'en voudrais de ne pas vous remercier pour tous les efforts fournis par chacun pour répondre aux diverses responsabilités qui sont les vôtres au sein de notre association à travers son Bureau Exécutif, ses commissions thématiques et des instances nationales au sein desquelles nous sommes représentés. Malgré les diverses sollicitations au sein de vos communes respectives, vous

avez toujours été disponibles pour remplir vos obligations et devoirs vis-à-vis de l'ANCB. Je vous encourage à ne pas baisser de motivation au cours de cette année.

Comme les élections locales, communales et municipales auront lieu très bientôt, je souhaite à la majorité de nos collègues d'être réélus pour que nous puissions pérenniser l'œuvre que nous avons entreprise depuis quelques années et qui porte de jour en jour ses fruits.

Chers collègues,

Au cours de notre session, nous aurons à :

- adopter le compte rendu de la session de juillet 2014 ;
- apprécier les recommandations issues de l'édition 2014 de la Journée Nationale des Communes du Bénin organisée en décembre dernier à Parakou ;
- examiner et à adopter le rapport d'activités et le rapport financier de l'année 2014 ;
- examiner et adopter le projet de budget et le plan de travail de 2015 ;
- valider le rapport sur la relecture des textes statutaires de l'ANCB dans la perspective du prochain congrès de l'Association.

Nous aurons également à aborder des questions relatives au nouveau projet foncier qui démarre bientôt en partenariat avec VNG international dans les communes de Klouékamè et de Dogbo.

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

L'année 2014 s'est achevée et il est normal que nous fassions le bilan des activités menées. En attendant le point complet du rapport d'activités qui nous sera fait au cours de cette session, je puis vous dire déjà que nous avons réalisé entre autres activités :

- l'organisation à Parakou en décembre 2014 de la 3ème édition de la journée nationale des communes du Bénin ;
- le lancement du processus d'élaboration du plan stratégique 2015-2019 de l'ANCB ;
- le plaidoyer sur le projet de budget général de l'Etat, gestion 2015 mené auprès de la commission des finances et des échanges de l'Assemblée Nationale ;
- le plaidoyer sur la prise en compte de la décentralisation



dans le code foncier et domanial ;

- la réalisation de l'étude sur le projet de code de l'urbanisme et de la loi cadre sur l'aménagement du territoire en vue d'un plaidoyer ;

- la réalisation de l'étude sur les expériences de mutualisation dans le secteur eau et assainissement en vue de l'accompagnement des associations de communes ;

- la formation et l'accompagnement de plusieurs communes en matière de reddition de compte ;

- la formation des Chefs de Services affaires financières des mairies sur les logiciels GBCO et LGBC en vue de la remontée des informations financières à l'ANCB ;

- la réalisation de documentaires dans le cadre du renforcement de nos offres de services au profit des communes. Ces différentes actions ont permis à l'ANCB de renforcer son rayonnement et d'engager des partenariats avec divers organismes et structures d'appui à la décentralisation et surtout de plaider au profit des communes béninoises. La mise en œuvre des études réalisées permettra d'accompagner davantage les communes sur différentes thématiques.

Tout ceci n'a été possible que grâce à l'appui constant de plusieurs partenaires techniques et financiers mais surtout l'amélioration de nos ressources à travers le prélèvement des cotisations à la source expérimenté pour la première fois en 2014. Les résultats encourageants auxquels ont adhéré la majorité des communes augurent de bonnes perspectives quant à l'autonomisation progressive et durable de l'Association en vue de l'accomplissement de notre mission de représentation et de plaidoyer dans les conditions optimales pour la sauvegarde des intérêts des membres de l'Association et l'enracinement de la décentralisation au Bénin. Je vous exhorte donc à vous rendre davantage disponibles et à être toujours aussi mobilisés, malgré les contraintes liées à nos fonctions et à la période électorale à venir, en vue de faire de notre Association le levier indispensable pour relever les défis de développement des communes au Bénin.

C'est sur ces mots d'exhortation que je déclare ouverte ce mercredi 18 mars 2015, la première session ordinaire du Bureau Exécutif National de l'ANCB.

Je vous remercie





VOTE DE LA LOI SUR LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'emploi communal enfin sécurisé

Le plaidoyer de l'ancb a porté ses fruits

C'est avec une grande joie et un soulagement total que l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) a appris le jeudi 2 avril 2015 le vote par la 6^e législature de la loi portant statut général de la fonction publique, qui comporte le statut des agents des collectivités territoriales du Bénin.

En effet, la faïtière des communes du Bénin se bat depuis plusieurs années pour que cette loi soit votée, pour mettre fin à la précarité de l'emploi communal et à la fuite des compétences locales. Au cours des dernières rencontres de plaidoyer qu'elle a eues avec les Responsables de l'institution parlementaire, en l'occurrence avec le Président de l'Assemblée Nationale Mathurin Coffi NAGO et la Présidente de la Commission des lois Héléne AHOLOU KEKE, l'ANCB avait été rassurée de ce que cette loi serait votée avant la fin de la 6^e législature. Eh bien, les députés ont tenu parole.

L'ANCB manifeste, au nom des 77 communes du Bénin, toute sa reconnaissance à l'endroit des 83 députés de la 6^e

législature.

Nous espérons qu'avec cette assurance pour une carrière sécurisée des agents des collectivités territoriales, la troisième mandature de la décentralisation va être plus productive que les deux précédentes et que les services publics locaux vont s'en retrouver substantiellement améliorés, au grand bonheur des populations à la base.



VALIDATION DU PLAN STRATEGIQUE 2015-2019 DE L'ANCB

La faïtière des Communes béninoises se dote d'une nouvelle boussole

Au terme d'un atelier qui a réuni autour du président Soulé ALAGBE, les cadres du Secrétariat Administratif Permanent, les représentants du Ministère en charge de la décentralisation, des représentants des Associations régionales et départementales, des personnes ressources ainsi que les partenaires techniques et financiers, ont validé le diagnostic et les propositions prioritaires d'élaboration du nouveau plan stratégique horizon 2015-2019. C'était les 19 et 20 février 2015 à l'hôtel du Port à Cotonou.



L'objectif général de cet atelier, financé par la coopération allemande, est de présenter et de partager le diagnostic et les propositions d'actions prioritaires du plan stratégique de l'ANCB avec l'ensemble de tous les acteurs concernés.

Les objectifs spécifiques poursuivis à travers cet atelier sont : présenter le diagnostic et les propositions d'actions prioritaires du plan stratégique de l'ANCB ; recueillir les observations, commentaires et suggestions des participants en vue de l'amélioration de la qualité du plan et valider le document.



Recommandations

A l'issue des différents échanges, notamment en groupes et en plénière, les participants sont parvenus aux conclusions et recommandations essentielles suivantes :

- Prendre en compte l'ensemble des débats animés lors de l'atelier dans la finalisation du Plan stratégique ;
- Mettre un résumé exécutif dans le document final ;
- Reformuler certaines préoccupations pertinentes des participants pour en faire des actions à mettre en œuvre pour le développement de l'association ;
- Faire un effort de structuration du document pour en faciliter la lecture et la compréhension ;
- Développer davantage le chapitre méthodologie de la mission, en rappellent, entre autres, la méthodologie générale d'évaluation tout en précisant les limites de la méthodologie utilisée ;
- Finaliser la partie planification financière du document ;
- Rester modeste dans les actions et insérer des indicateurs précis pour faciliter les mesures de performances ;

- Aborder la question de la mise en place d'un centre des ressources/compétences au niveau de l'ANCB pour améliorer, notamment la capacité des communes à capter des ressources/ projets ;
- Réfléchir sur la question de l'arrimage entre l'ANCB et les AR/AD pour un partage intelligent des compétences ;
- Repenser la question de la libération des cotisations des membres pour rendre durable les approches ;
- Introduire et finaliser les informations par rapport à l'axe stratégique qui prend en compte la question genre ;

- Finaliser le document le plus rapidement possible pour permettre aux instances de l'ANCB de procéder à sa validation.

Il est recommandé en outre au consultant d'exploiter les fichiers issus des travaux de groupes pour assurer une bonne prise en compte de l'ensemble des observations des participants.

Signalons qu'en marge des travaux de cet atelier les responsables de l'ANCB ont finalisé la signature des conventions avec les associations départementales et régionales des communes du Bénin.



L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNES DU BENIN (ANCB)

en campagne pour le transfert de



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

15%

**DU BUDGET GENERAL DE
L'ETAT AUX COMMUNES**